

24h Région

EUROAIRPORT

La colère des riverains après des vols tardifs de compagnies low-cost



« Les stations de mesures ont enregistré jusqu'à 80 dBA à Allschwil après avoir réveillé les habitants de Hésingue, Hégenheim et Saint-Louis. » Archives L'Alsace /J.-C. MEYER

Des vols tardifs récents ont suscité des plaintes relayées par l'association des riverains de l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

« Ces nuits d'été, les riverains sont importunés par de nombreux vols bruyants après 23 h, alors que la direction de l'EuroAirport annonce à tout va la suppression des départs dans le cadre des mesures prévues dans le plan de prévention du bruit dans l'environnement. Cette incohérence serait-elle due à l'accueil de nouvelles compagnies low-cost et charter, dont les appareils ne sont pas des plus récents, et aux taxes aéroportuaires nettement plus basses qu'à Zurich ? », interroge le président de l'association des riverains de l'aéroport.

Il cite le cas d'avions ayant décollé « avec des retards d'une heure à deux heures trente, au cours du week-end dernier. Les stations de mesures ont enregistré jusqu'à 80 dBA à Allschwil après avoir réveillé les habitants de Hésingue, Saint-Louis et Hégenheim. » Il poursuit : « Tout aussi incompréhensibles et inadmissibles sont les vols passagers programmés tardivement jusqu'à 23 h 30 avec une forte probabilité de

retard. » Selon l'association, la reprise du trafic suscite chez les riverains « de la colère, mêlée de crainte quant à l'avenir » et elle exige « le respect absolu du repos nocturne des riverains entre 23 h et 6 h ».

De son côté, l'EuroAirport, dont le trafic est à la moitié de son niveau de 2019, explique les vols nocturnes « principalement par les conditions météorologiques défavorables, mais aussi par les mesures sanitaires nécessitant des contrôles supplémentaires qui, cumulés, ont provoqué des retards dans les rotations des avions ». Il « s'excuse pour la gêne occasionnée auprès des riverains et des passagers », précisant qu'« aucun avion n'a cependant décollé après le couvre-feu ».

L'aéroport binational rappelle également les démarches qu'il a entreprises pour réduire le bruit. Parmi elles, la procédure d'approche équilibrée et « des mesures incitatives dans son système de redevance afin d'encourager les avions les moins bruyants, quelle que soit la compagnie aérienne ».